



Compatibilité climatique GEPABU

Avec un volume d'investissement d'environ CHF 0.1 milliards CHF, GEPABU est une caisse de pension petite. Depuis sa création, elle a été une pionnière en matière de développement durable.

Les lignes directrices suivantes s'appliquent au placement de l'actif :

- Les actifs sont investis exclusivement dans des secteurs économiques qui sont écologiquement durables ainsi que socialement et éthiquement justifiables ou qui, à tout le moins, ne causent pas de dommages excessifs à cet égard.
- De préférence, les actifs sont investis dans la production d'énergies renouvelables, l'agriculture et la sylviculture écologiques, la construction écologique, la construction et l'entretien des

infrastructures nécessaires à un mode de vie écologiquement durable et la production de biens et services à usage quotidien dans le cadre de ce qui est écologiquement justifiable.

- Les actifs sont investis dans des sociétés et des organismes publics opérant dans les secteurs précités.
- Les actifs doivent être investis dans les entreprises et les organismes publics qui respectent le mieux les principes de la durabilité écologique et de l'éthique sociale des pratiques commerciales.

Il est donc évident que la fondation de prévoyance durable GEPABU a exclu les investissements dans les entreprises d'énergie fossile depuis sa création.